



DUNES

CONTRAT D'ABONNEMENT

DUNES
2 Rue de Saint Gobain
37700 Saint Pierre Du Corps
Tel: 0621893603

Email: dunes.become@gmail.com

Siret: 88777704300019

Pour souscrire à un abonnement DUNES GST, merci de bien vouloir nous retourner ce contrat en 2 exemplaires dûment remplis, datés et signés.

DÉSIGNATION DU CLIENT _____

Civilté : Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville:

Tél Portable : Tel Fixe : E-mail :

Fax : Date de naissance : Âge :

DOCUMENT À JOINDRE POUR L'INSCRIPTION

• *Un certificat médical récent attestant de ma capacité à pratiquer une activité sportive.*

À fournir dans le mois suivant l'inscription.

TARIFS

- Tarif 1 ans
- Tarif 6 mois
- Tarif 3 mois
- Tarif sans engagement

Fait à , le/...../.....

Signature du Client :

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Application des conditions générales

1.a. Les présentes conditions générales régissent les conditions contractuelles entre Dunes GST et l'adhérent. Le fait de souscrire à un abonnement implique l'adhésion entière à ces conditions générales à l'exclusion de tout autre document à caractère commercial. L'abonné reconnaît que ces documents, tels que les flyers émis par Dunes GST, n'ont qu'une valeur indicative.

1.b. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Dunes GST, prévaloir contre les conditions générales. Toute condition contraire posée par l'abonné sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Dunes GST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

2. Cotisation-Abonnement-Règlement intérieur

2.b. La durée et les options d'abonnement sont au mois ou à l'année, payables mensuellement ou d'avance. L'abonnement est payable par carte bleue/carte de crédit, chèque ou espèces, à compter de la date de signature du contrat. Les prix indiqués dans les conditions particulières du présent contrat correspondent au tarif pratiqué par le club au moment de la réception par ses soins de l'acceptation du contrat par l'abonné. Les prix sont indiqués TVA incluse, correspondant à la somme des montants HT à laquelle est appliquée la TVA en vigueur. Dunes GST se réserve le droit de reporter toute nouvelle taxe et augmentation de taux dès leur mise en vigueur. Les tarifs pourront être révisés à la seule initiative de Dunes GST. Les modifications des tarifs pourront être applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution. Dans l'hypothèse d'une hausse des tarifs, l'adhérent en sera informé par courrier individuel au minimum un mois avant leur prise d'effet. L'adhérent pourra donc mettre fin à son contrat dans les conditions fixées à l'article 2c.

Dunes GST se réserve le droit à 3 semaines de fermeture par année calendaire, après affichage au minimum 2 semaines à l'avance des dates de fermeture à l'entrée du club

ABONNEMENT 3 ou 6 MOIS : "Donne un droit d'accès au club sans interruption pendant les heures d'ouverture et les jours ouvrables du lundi au dimanche. En choisissant cette formule au titre du présent contrat, l'adhérent s'engage pour une période d'un mois à compter de la signature du contrat.

ENGAGEMENT 12 MOIS : En choisissant cette formule au titre du présent contrat, l'abonné bénéficie d'une réduction par rapport au tarif de l'abonnement normal applicable aux abonnés ayant opté pour l'abonnement d'un mois, dans les conditions suivantes : l'adhérent s'engage à souscrire un abonnement pour une durée initiale d'un an ferme payable mensuellement par carte bleue, carte de crédit, espèces ou chèque. À l'issue de cette période d'un an, tout contrat souscrit à un tarif préférentiel pourra être reconduit au nouveau tarif en vigueur après l'acceptation des deux parties.

2.c. Résiliation L'abonné pourra résilier son abonnement sans droit à une rétroactivité pour les motifs suivants : maladie chronique, accident grave, mutation professionnelle définitive, déménagement à plus de 100 km du club. La résiliation de l'abonnement sera effective à compter de la mensualité suivant la remise de la demande de résiliation. La demande de résiliation devra être accompagnée d'un justificatif officiel attestant du motif valable de résiliation.

2.d. Suspension : L'abonné pourra obtenir la suspension de son abonnement dans les cas suivants : accident, maladie, grossesse, mutation professionnelle temporaire, licenciement économique, pendant une durée d'un mois minimum renouvelable. Toute suspension intervenue pendant la période d'engagement ferme, à laquelle l'adhérent a souscrit, prolonge d'autant plus la durée de l'engagement restant à courir.

2.e. Paiement : Au jour de la signature du présent contrat, l'adhérent règlera la cotisation pour un mois.

2.f. Le présent abonnement ne peut être transféré ou cédé à quiconque.

2.g. Dunes GST pourra résilier ce contrat librement si l'abonné ne règle pas ses cotisations dans le mois de leur exigibilité ou en cas de comportement contraire au règlement intérieur. L'abonné se verra alors refuser l'accès au club.

3. Modalités de souscription à un abonnement

3.a Le contrat d'abonnement est imprimable en deux exemplaires. Le futur abonné doit venir avec le présent contrat rempli et signé en deux exemplaires. L'abonné devra accepter l'adhésion entière aux conditions générales ainsi qu'au règlement intérieur du club. Une souscription à un contrat d'assurance « individuel accident » est fortement conseillée.

3.b. L'abonné certifie que son état médical permet la pratique du sport en général, et des activités proposées par Dunes GST en particulier. L'adhérent s'engage à fournir à Dunes GST un certificat d'aptitude à la pratique du Basketball Training datant de moins de 15 jours au moment de son adhésion.

4. Droit à l'image. L'abonné accepte que les images sur lesquelles il figure puissent être utilisées uniquement par Dunes GST à des fins professionnelles. En aucun cas Dunes GST ne cédera les images visées à des tiers. Dunes GST se décline de toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol au sein du club."

Signature: _____

Date: ____/____/____

